

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Band:** 13 (1877)  
**Heft:** 23

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

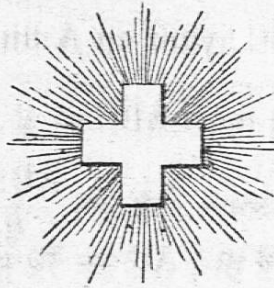
DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

LAUSANNE

1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 1877

XIII<sup>e</sup> Année.

N<sup>o</sup> 23.



# L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois.

---

SOMMAIRE. — Cinquième rapport des Inspecteurs des écoles primaires du canton de Neuchâtel. — Congrès scolaire de Fribourg. — Un microscope pour les écoles. — Chronique anglaise et anglo-américaine. — Correspondances. — Bibliographie. — Partie pratique. — Chronique scolaire. — Variété. Poésie : Souvenirs du congrès scolaire. — Nominations. — Communication.

---

Cinquième rapport des Inspecteurs des Ecoles primaires du canton de Neuchâtel (Guébbardt et Stoll). 48 pages in-8°. Imprimerie Montandon, Neuchâtel.

Ce rapport allant du 1<sup>er</sup> novembre 1876 au 1<sup>er</sup> décembre de la même année, constate l'existence de 432 classes ou écoles dans le canton. La population écolière compte 14,000 enfants des deux sexes. 5000 enfants suivent les écoles privées.

Les absences sont toujours la plaie de l'instruction. Bien des parents pauvres disent : « Si l'Etat veut obliger les enfants d'aller à l'école, qu'il les nourrisse et leur donne le vêtement. »

Au nom de la liberté de conscience on manque aussi certaines leçons pour suivre l'instruction religieuse.

Les cours de répétition réunissent 1641 élèves.

Quant aux examens, les Inspecteurs font observer que quelques instituteurs et institutrices donnent plus de soins à leurs

branches favorites qu'à celles qui sont le fondement de toute instruction, savoir : *la lecture, l'arithmétique, la langue et l'écriture.*

Le nombre des instituteurs est de 138. Il y a 241 institutrices, y compris les maîtresses des écoles enfantines.

Le savoir-faire manquant à un certain nombre d'instituteurs et d'institutrices pour les leçons d'arithmétique, de grammaire, d'histoire, MM. les Inspecteurs voudraient qu'on accoutumât les futurs maîtres à se donner des leçons les uns aux autres.

Un des défauts saillants de certains instituteurs, c'est de donner des pensums ridicules, témoin celui qui faisait écrire 250 fois le mot *bésicle* à un petit garçon. Les retenues infligées à un certain nombre de garçons et de fillettes qu'on enferme ensemble pendant l'école ne dénotent pas non plus beaucoup de discernement. Le rapport rend hommage, au contraire, aux Commissions d'école qui ont établi un maître ou une maîtresse convenablement rétribué pour surveiller les élèves mis en retenue. Nous ferons remarquer à ce sujet que si la question de la *discipline* a été déjà bien souvent traitée dans nos Manuels de pédagogie et nos journaux, que si même elle a été tranchée en fait par les lois scolaires, pour l'observateur et le pédagogue sérieux elle est loin d'être élucidée. Il y aurait un milieu à prendre entre le rigorisme brutal des anciennes écoles et l'optimisme édulcoré et faussement sentimental des législateurs modernes.

Il y a encore de mauvais locaux pour les écoles. Croirait-on que dans un grand et florissant village, à une lieue de Neuchâtel, une classe de garçons soit encore installée dans un local humide et froid ?

Les examens de recrues ont été faits dans le canton par deux inspecteurs bernois, MM. Landolt et Wächli. Les districts trouvés les plus faibles sont le Locle et le Val de Ruz.

Les jeunes gens les plus faibles dans le calcul oral ou mental se trouvent, chose étonnante, à la Chaux-de-Fonds, c'est-à-dire dans l'endroit où le calcul de ce genre semblerait devoir prospérer par excellence.

A propos de calcul mental, qu'il nous soit permis de profiter de l'occasion pour prier MM. les Inspecteurs d'user de toute leur influence sur les instituteurs et en particulier sur les institutrices qui négligent complètement le calcul mental. Est-ce l'effet de la routine ou du trop grand nombre de choses à enseigner, c'est ce que nous ne sommes pas en état d'articuler en ce moment.

La surcharge des programmes, en d'autres termes la multiplicité des enseignements, devait attirer l'attention de nos deux

inspecteurs ; aussi ont-ils jugé à propos de traiter cette question et l'ont fait de la façon la plus pratique, car ils se résument, en indiquant comme branches essentielles et comme formant la base fondamentale de la culture : *la lecture, la composition, l'orthographe, l'écriture, le calcul écrit et oral*. Le reste est secondaire malgré son importance.

Ces Messieurs ont rédigé un plan d'étude qui paraît généralement bien fait. Mais nous pensons que si les rapporteurs tiennent à conserver l'histoire générale à l'école primaire, c'est par respect pour la loi plutôt que par conviction. L'utilité de l'histoire et sa valeur pédagogique ne s'expliquent que si l'on peut insister sur les faits et exercer le jugement des élèves, chose impossible avec deux enseignements d'histoire.

Le Manuel de Duperrex ne convient d'ailleurs absolument pas à l'enseignement primaire, à moins que par manuel il ne faille entendre un livre pour les maîtres. Nous aurons la même remarque à faire pour les grammaires scientifiques.

Nous ne terminerons pas ce compte-rendu sans rendre hommage au zèle ardent et éclairé des auteurs du Rapport, et qui se manifeste à toutes les pages de leur travail comme dans tous les actes de leur administration.

A. DAGUET.

### Congrès scolaire de Fribourg.

(Second article.)

Le congrès de Fribourg semble déjà loin de nous, tant les événements vont vite. Avant que le souvenir en soit tout à fait effacé, disons encore un mot de divers incidents de ces comices de la Société des instituteurs de la Suisse romande.

L'un des faits les plus intéressants de cette réunion c'est l'appel fait aux membres du corps enseignant en faveur de la création d'une caisse de secours pour les instituteurs dans le besoin. Cette institution dont l'un de nos membres les plus méritants, M. Villommet, a pris l'initiative et s'est fait l'interprète dans une de nos séances, a droit certainement aux sympathies effectives des sociétaires restés un peu froids en dépit des marques d'intérêt données à l'œuvre à son début. Mais, si nous ne nous abusons pas, la caisse de secours fera son chemin quand même et un nouvel appel ne restera ni sans écho ni sans résultat.

Parmi les objets qui devaient être portés devant l'assemblée ou au moins devant le comité, la Fédération universelle des instituteurs est restée dans l'ombre et n'a été mentionnée que par l'auteur de ces lignes dans son rapport sur l'*Educateur*, et dans

la lettre d'un de nos amis belges, M. Lenoir, que le manque de temps n'a pas permis de lire en séance, mais qu'on verra avec plaisir figurer avec les paroles chaleureuses de M. Bouvard, de Chambéry, et celles de M. Rey dans le compte-rendu du congrès, dont nous hâtons de nos vœux la publication.

La question de l'exposition universelle de Paris, en 1878, n'a pas été traitée non plus à Fribourg, mais fera probablement l'objet d'une délibération du nouveau comité, qui verra s'il y a lieu de prendre quelque mesure à cet égard. La Confédération a, comme on sait, fait choix de délégués, dont un de la Suisse romande et appartenant à l'enseignement supérieur.

Les amis que la Société compte à Fribourg ont suppléé de leur mieux par une cotisation volontaire, à l'absence des subsides officiels accoutumés et promis. Notre gratitude est acquise à l'honorable membre du comité d'organisation M. Torche dont le dévouement a aplani les difficultés que devait rencontrer une œuvre de ce genre dans un moment où les citoyens de Fribourg étaient mis en réquisition par les préparatifs du congrès agricole.

Le petit nombre des instituteurs fribourgeois qui ont pris part à nos séances et dont on a cherché encore dans certaine presse à diminuer le chiffre de même que celui des participants au congrès, supérieur cependant à celui des membres du congrès de Saint-Imier, a servi de prétexte à quelques personnes pour émettre le vœu de voir substituer des associations cantonales à l'alliance des cantons romands. On comprend l'intérêt qu'ont ces personnages à isoler les instituteurs et à les parquer dans leurs cantons respectifs. Mais quand on prête aux instituteurs eux-mêmes des pensées de ce genre il faut croire qu'on les calomnie. Ils ont trop souvent témoigné du plaisir qu'ils éprouvaient à se voir, à se serrer la main et à discuter en commun les questions qui les touchent pour qu'on puisse voir dans le vœu qui leur a été charitablement prêté, autre chose que la passion de *diviser pour régner*. La maxime égoïste du *chacun pour soi* n'est pas plus belle lorsqu'elle est appliquée à un peuple que lorsqu'elle s'applique aux individus.

L'enthousiasme qui a éclaté à plusieurs reprises dans l'assemblée de Fribourg et les beaux vers que la réunion a inspirés à notre poète populaire, seraient déjà à eux seuls une réfutation suffisante des insinuations des ennemis de l'union romande.

En terminant ce second aperçu de notre assemblée de Fribourg, nous avons à cœur de rectifier une erreur de nom qui s'est glissée dans les divers compte-rendus qu'ont publiés les

journaux politiques et scolaires. Il s'agit de l'ouvrage d'histoire auquel l'auteur de ces lignes a renvoyé ceux de ses co-sociétaires qui voudraient faire une étude attentive de l'épisode de Guillaume-Tell et des autres traditions dont se compose cette histoire primitive. Le nom de Pfyffer, de Lucerne, a été substitué, je ne sais comment, à celui de M. Guillaume Vischer, de Bâle, l'auteur du remarquable livre intitulé : *La Tradition de l'émancipation des Waldstätten*<sup>1</sup>.

A. DAGUET.

### Un microscope pour les écoles.

Quel est l'instituteur qui, obligé de parler, dans ses leçons d'histoire naturelle, de cellules, de fibres, de vaisseaux, de globules, ou même de phylloxera, n'a pas désiré pouvoir montrer ces objets avec un microscope? Possédait-il cet instrument dans sa forme ordinaire? Il devait le placer sur une table particulière, et faire venir tous les élèves, les uns après les autres, pour voir la préparation; c'était long et la leçon était ou interrompue, ou au moins troublée.

Il est curieux qu'on ait autant tardé à fabriquer un instrument qui passe d'un élève à l'autre, sans que ceux-ci se dérangent; c'est le *microscope de démonstration*, qui peut recevoir plusieurs formes, mais dont l'une est tout à fait pratique et se recommande par sa simplicité.

On sait que, pour grossir l'image d'un objet, il faut qu'il soit fortement éclairé; on arrive à ce résultat par un miroir et une lentille ordinairement extérieure, ou Aube de l'instrument, et n'éclairant l'objet que par une position déterminée, d'où empêchement à une circulation facile. Or ce miroir, qui a été agrandi, est ici au-dessus de la préparation; il n'a plus besoin d'être mobile et fait corps avec l'instrument. L'objet est éclairé pourvu qu'on dirige le microscope du côté des fenêtres de la salle.

Ce microscope, qui ne fatigue pas la vue et donne un grossissement d'au moins 60 diamètres, est fourni pour *trente francs* et le port, par M. Bieler, médecin-vétérinaire à Lausanne.

Tout instituteur qui peut obtenir facilement les objets d'enseignement qui lui sont nécessaires, n'hésitera pas à se procurer celui-là.

M. Bieler, bien connu des jeunes régents vaudois, et qui vient d'introduire si sagement dans l'*Educateur* la question des cours agricoles, prend une part active au progrès de l'enseignement de

<sup>1</sup> *Die Sage von der befregung der Waldstätten*. Vogel, Leipzig, 1867.

l'histoire naturelle dans nos écoles; il se fera un plaisir de procurer aux acquéreurs des préparations à un prix avantageux. Ils se mettront aussi facilement à en faire de passables; le petit opuscule que M. Bieler a publié, il y a quelques années, sur l'emploi du microscope, pourra leur être utile.

L'impulsion qui résultera de ce nouvel exercice intuitif, source de jouissances variées, compensera amplement la dépense qu'on aura faite.

L. M.

---

### Chronique anglaise et anglo-américaine.

Le Journal d'éducation de Londres (*Journal of Education*) dont nous recevons la communication en échange du nôtre, contient un très bon choix d'articles que nous sommes heureux de lire. Cette feuille, qui paraît par livraison mensuelle d'une cinquantaine de pages, traite de toutes les questions d'actualité scolaire et de méthodes pédagogiques, en même temps qu'elle porte un regard curieux sur tout ce qui se passe sur le continent. Les Jardins d'enfants attirent spécialement son attention.

Il n'est guère de numéros où elle n'en entretienne ses lecteurs *con amore*. L'Histoire de l'éducation lui a fourni aussi l'occasion d'articles très intéressants. La discipline n'est pas oubliée. Nous nous proposons de faire plus d'un emprunt à cette excellente publication. Dès que nous aurons un peu de place nous nous proposons de rendre compte d'un article qui nous intéresse spécialement et qui est intitulé : l'Instruction publique à Neuchâtel (N<sup>o</sup> d'octobre 437).

Nous recevons aussi de Boston une feuille d'un grand intérêt intitulé : *New-England. Journal of Education*, belle publication hebdomadaire qui en est à sa sixième année d'existence et renferme une grande variété de morceaux en prose et en vers dont nous désirons donner aussi une idée à nos lecteurs. Mais ce ne sera que dans le courant de l'année prochaine et après avoir entretenu nos lecteurs de la pédagogie italienne et allemande.

A. D.

---

### CORRESPONDANCE

Bâle, 16 octobre 1877.

Un article de l'*Educateur*, signé Socin, dit beaucoup de bien, et avec raison, de la sténographie en général et du système Gabelsberger en particulier. Jusque là, rien de mieux. Mais ce qui a lieu d'étonner, surtout de la part d'un collaborateur originaire de la Suisse allemande et en particulier de Bâle, c'est le fait que l'auteur de l'article en question sem-

ble ignorer absolument l'existence d'un autre système allemand assez répandu pour pouvoir être mis en parallèle avec celui de Gabelsberger. Or un pareil système n'existe pas seulement, mais il fait une rude concurrence à celui de Gabelsberger en Allemagne même, et en Suisse il est, ou je me trompe fort, de beaucoup le plus répandu. C'est celui de Guillaume Stolze, de Berlin, qui a réussi, après Gabelsberger et en profitant des progrès immenses qu'il a fait faire à la sténographie, à faire encore mieux.

Je joins à ces lignes un petit tableau des ouvrages relatifs à la sténographie Séalzienne. Vous verrez par là, entr'autres, que « l'Anleitung du Dr F. Stolze (fils de Guillaume Stolze) » est à sa 32<sup>e</sup> édition, que M. Michaelis, un des sténographes de la diète allemande et des chambres prussiennes, a adapté le système aux langues française, italienne et anglaise, et enfin qu'il existe une histoire de la sténographie en Suisse par M. Alge. Tout cela est fait pour vous prouver qu'il ne s'agit pas là d'un système sans conséquence, mais d'une invention très sérieuse et qui a fait ses preuves soit théoriques soit pratiques. Z.

Nous recevons du canton de Neuchâtel les lignes suivantes que nous insérons sous bénéfice d'inventaire :

« Depuis longtemps déjà une grande pénurie d'instituteurs se faisait sentir dans le canton de Neuchâtel et cet état de choses avait attiré l'attention des hommes d'école, lorsque la direction de l'Instruction publique, de concert avec le Comité central de la Société pédagogique, mit à l'ordre du jour pour les conférences générales d'automne 1877, entre autres questions, celle-ci :

« *Quels moyens pourrait-on employer pour attirer les jeunes gens dans l'enseignement et pour y retenir ceux qui y sont entrés ?* »

» La réponse la plus simple et la plus concluante qu'on pût faire à cette question est celle-ci : « *Rétribuer convenablement ceux qui se vouent à l'enseignement.* » Mais comme ce moyen devait être écarté de la discussion, on proposa d'autres expédients et la plupart des rapports dirent dans leurs conclusions, que : élèves, parents et autorités scolaires devaient autant que possible et chacun selon ses moyens, faciliter la tâche du maître et chercher à alléger le joug.

» La Commission d'éducation de Chaux-de-Fonds, par une série de mesures que nous ne qualifierons pas, nous paraît avoir trouvé la solution du problème contraire, et si la question eût été : « *Des meilleurs moyens à employer pour repousser les jeunes gens de l'enseignement et en éloigner ceux qui y sont entrés,* » les mesures dont nous parlons l'eussent complètement résolue.

» Nous nous expliquons :

» En 1876, la Commission d'éducation de Chaux-de-Fonds appelle M. G. aux fonctions de maître à l'école des apprentis. En 1877, elle trouve que le dit maître n'est pas assez occupé puisqu'il n'a pas les 33 heures prévues par la loi, et veut ajouter à sa besogne l'obligation de tenir une classe enfantine, dite classe de lecture. M. G. se rebiffe naturellement,



puisqu'il s'est engagé comme maître à l'école des apprentis seulement, et non pas comme maître à l'école enfantine, et puis aussi parce qu'il comprend que son contrat violé une première fois, rien n'empêchera qu'il le soit une seconde, et qu'alors on lui impose, non plus une classe enfantine, mais l'obligation de balayer les classes, tirer la cloche ou telle autre chose qui plaira.

» M. G. n'obéissant donc pas, la Commission d'éducation ou son Comité des études vote immédiatement la destitution du récalcitrant ; mais celui-ci recourt, la Commission répond, menace et finalement arrivent cinquante et quelques considérants du Conseil d'Etat qui apprennent à M. G. qu'il a tort et qu'il est destitué.....

» Il y a deux ans, un des instituteurs du Collège fut appelé au service militaire ; ses collègues des classes parallèles se répartirent ses élèves pendant ce temps ; il retira son traitement, put faire sa St-Martin, et nul n'en souffrit et ne réclama, mais la Commission trouva sans doute ce procédé peu convenable et peu encourageant, car elle a pris dès lors les décisions suivantes :

« Les instituteurs astreints au service militaire devront se faire remplacer pendant le temps du service et payer leurs remplaçants. »

» Enfin, d'après la loi, les Commissions d'éducation peuvent exiger des instituteurs 33 heures de leçons par semaine, mais la loi ne dit pas qu'elles doivent les exiger ; aussi, bon nombre de maîtres ont été nommés avec 28 à 30 heures d'attributions, et à la suite de concours dont l'avis disait : « Obligations : 28 à 30 heures par semaine. »

» Nous pensons que ces conventions seront respectées ; le mieux est cependant de ne pas s'y fier, car, dans sa séance du 6 novembre courant, la Commission de Chaux-de-Fonds ayant décidé la suppression du maître-surveillant à l'Ecole industrielle, un des membres de cette assemblée a proposé de donner la besogne du dit maître-surveillant à des instituteurs. Ainsi on ajouterait aux autres attributions de nos maîtres primaires celles de pions à l'Ecole industrielle !

» Dans cette même séance, il a en outre été décidé que : « Lorsqu'un maître d'école ne pourra tenir sa classe et qu'il sera remplacé par le surveillant, il lui sera fait une retenue sur son traitement et cette retenue rentrera à la caisse municipale »

» Pour que la mesure fut complète, on aurait pu faire contrôler les heures d'entrée et de sortie et opérer une retenue au prorata des minutes de retard ou d'avance, cela eut dégrèvé d'autant le budget municipal !

» Il est vrai que les instituteurs n'étant rétribués que pour les  $\frac{5}{5}$  par la municipalité, il serait assez curieux de voir celle-ci percevoir les  $\frac{2}{5}$  fournis par l'Etat sans crier gare.

« Les classes de retenue qui, jusqu'à présent avaient été sous la surveillance de maîtres spéciaux seront organisées sur un autre pied ; les maîtres qui s'en occupaient seront déchargés de cette besogne — de la rétribution aussi, cela est naturel — et les instituteurs et institutrices tiendront ces classes à tour de rôle et *gratis pro deo*.

De plus, les nouveaux maîtres qui ne seraient pas chargés de toutes

les heures qu'on peut exiger d'eux seront employés à des travaux supplémentaires, tels que : distribuer des livres aux abonnés de la bibliothèque, faire des copies au bureau de la Direction et autres choses analogues.

» Il a été question aussi de faire tenir les classes d'apprentis par les maîtres primaires et en dehors de leurs heures ordinaires. — Cependant, comme il eut été difficile de renvoyer sans motif les titulaires actuels, il n'est pas intervenu de solution définitive, mais l'affaire sera reprise lorsqu'un de ces postes sera vacant.

» Telles sont quelques-unes des décisions prises par la Commission d'Education de Chaux-de-Fonds, décisions qui seront sans doute encore revues, corrigées et augmentées ; seulement nous nous demandons si avec des mesures semblables, les écoles de cette localité pourront prospérer longtemps et si beaucoup d'instituteurs vraiment capables et intelligents se présenteront encore aux concours pour les postes vacants. — Nous ne le pensons pas et la preuve nous paraît en être sensible déjà dans le fait qu'au dernier concours deux postes ont dû être pourvus provisoirement.

» Nous comprenons bien que le canton de Neuchâtel a besoin d'économies, mais nous ne nous rendons pas compte d'économies réalisées au détriment de nos écoles et de l'avenir de nos enfants. » Z.

*Cours de répétition pour les instituteurs primaires. Examens en obtention du brevet secondaire. Synode cantonal.*

Du 24 septembre au 17 octobre écoulés, a eu lieu à Porrentruy un cours de répétition pour les maîtres et les maîtresses des classes élémentaires ; c'est le premier depuis 1867. Les branches qui ont fait l'objet du cours sont : l'intuition, l'écriture-lecture, les exercices de langue, le calcul, l'histoire et la géographie, le chant, le dessin et la couture.

Dans l'organisation de l'école, nous voyons figurer les rubriques suivantes : *marches, horaires, mesures avant et après les marches*. Au premier abord, on pourrait se croire transporté au beau milieu du bureau d'un directeur de chemins de fer ou sur la place d'armes d'un commandant d'école militaire. En fait de marche populaire dans notre canton, nous ne connaissons guère que le *Bernermarsch*. C'est au son de cette musique guerrière que les Bernois vainquirent dans la deuxième bataille de Villmergen. Lors du temps de la domination bernoise, de néfaste mémoire, les jolies Vaudoises, soulevant le coin de leur rideau, regardaient souvent passer, aux accords du *Bernermarsch*, les bataillons des conquérants, tous composés de soldats au gentil et martial visage. Et nos exilés jurassiens ? N'est-ce pas un roulement prolongé, formidable du *Bernermarsch* qui les a fait tourbillonner par-delà la frontière ? Mais en fait de marches pédagogiques, d'imitation exagérée de l'étranger, quand serons-nous délivrés de l'engouement pour les allures germaniques ?

Lors des derniers examens en obtention du brevet secondaire, onze candidats s'étaient fait inscrire ; trois ne se sont pas présentés et cinq ont été diplômés, trois institutrices et deux instituteurs. Pour ce qui

concerne les divers brevets, on a délivré 1 brevet littéraire pour les langues anciennes, 3 brevets littéraires pour les langues modernes et un brevet scientifique. Ces examens ont eu lieu à Porrentruy, les 12 et 13 octobre.

Le Synode cantonal s'est réuni à Berne, au Casino, les 29 et 30 octobre. Il a discuté un projet d'ordonnance par laquelle tous les élèves des écoles publiques devront désormais subir un examen à la fin de leurs études. Cette épreuve aura beaucoup d'analogie avec les examens de recrues auxquels elle servira de terme de comparaison. L'examen s'étendra à la lecture, à la composition, au calcul et à quelques notions d'histoire, de géographie et d'histoire naturelle. Le canton sera divisé en circonscriptions spéciales pour ces examens. Nous saluons avec plaisir cette innovation, qui a produit les meilleurs effets en France par l'introduction du certificat d'études primaires.

L'objet principal présenté à la discussion du Synode, était le programme d'enseignement.

En 1876, l'assemblée synodale avait demandé 3 plans d'études ; mais, lorsque ceux-ci furent dans les mains du corps enseignant, chacun fut obligé de reconnaître que l'instituteur perdait le fil conducteur dans ce dédale de programmes. Aussi, la proposition des « Jurassiens » de revenir sur le vote de l'année dernière et d'adopter un seul plan réunit-elle 120 voix sur 139 votants.

Nous aurons donc un seul programme obligatoire déterminant le minimum des connaissances qu'on doit pouvoir obtenir indifféremment dans toutes les écoles.

Sur la proposition de M. Ruegg, directeur d'école normale, l'assemblée décida aussi la rédaction d'un programme facultatif, développement du plan d'études obligatoire et devant servir de guide aux instituteurs dans les écoles où l'on pourra dépasser le minimum.

La députation jurassienne, qui se trouvait au grand complet à la réunion synodale de Berne, demanda un programme spécial pour l'enseignement du français. Il fut fait droit à cette réclamation, et le plan d'études élaboré par les instituteurs du Jura fut adopté sans observation.

Au premier abord, ce qui frappe un étranger qui prend part à une discussion entre maîtres d'école allemande, c'est la persistance du dialecte. Un secrétaire quelconque lira, avec la prononciation particulière au patois de sa contrée, un rapport écrit certainement en haut allemand.

Devant la pauvreté de la langue populaire pour des questions un peu relevées, l'orateur n'hésite pas : il cherche les termes nécessaires dans les quelques bribes de français qu'il possède. Et l'on voit ainsi apparaître des mots tout-à-fait comiques. *Taxirung* et *Taxation*, *Opportunität*, et, comme bouquet, *exekuirbar*. Du fait que nous citons, l'on peut tirer hardiment la conclusion que, dans les écoles bernoises, il y a encore des progrès à faire pour l'enseignement du bon allemand. H. G.

## BIBLIOGRAPHIE

L'Océan Atlantique, par M. W. Rosier, maître d'histoire et de géographie à Genève.

Cette monographie, qui a paru dans le journal *le Globe*, organe de la société de géographie de Genève, et que l'auteur vient de livrer au public sous forme d'un opuscule de plus de deux cents pages, peut être d'emblée caractérisée en deux mots : travail sérieux et du plus haut intérêt. En lisant ces pages, riches de fond et toujours élégantes de forme, on sent qu'on a affaire à un de ces travailleurs infatigables, qui ne reculent devant aucun obstacle pour arriver au but qu'ils se sont proposé.

Et certes, le but ici était des plus vastes, car, comme le constate l'auteur lui-même, « le nombre des écrits et des recherches dont l'Atlantique a été l'objet est immense, et ce serait une entreprise insensée que celle qui aurait pour but de rassembler tous ces matériaux. Cependant, ajoute-t-il, on peut être pris du désir de réunir les données fournies par les travaux des géographes les plus célèbres et par les expéditions nautiques les plus importantes, de coordonner ces matières et d'arriver à un tout complet. »

C'est donc un travail de vulgarisation que l'auteur a entrepris, et, disons-le tout d'abord, qu'il a mené à fort heureuse fin, car nous avons eu autant de plaisir à lire l'opuscule de M. Rosier que nous en avons éprouvé en lisant les belles pages dans lesquelles M. E. Reclus a décrit si magistralement la Méditerranée, et, si le professeur de Genève avait consacré un chapitre à la faune atlantiquéenne, ainsi qu'aux ressources que procurent les pêcheries, sa monographie, complète alors, pourrait passer pour un modèle du genre.

Le travail du jeune et laborieux professeur comprend trois parties : *l'histoire de la navigation dans l'Atlantique ; la géographie physique de cet océan ; son importance commerciale et sociale.*

Ne pouvant entrer ici dans de longs développements sur chacune de ces parties — ce que nous ferons peut-être un jour si l'auteur y consent et si *l'Éducateur* nous ouvre ses colonnes — nous nous bornerons à une simple nomenclature, suffisante, croyons-nous, pour donner une idée du riche contenu de l'ouvrage dont nous parlons.

L'historique nous montre d'abord les Phéniciens et leur fameux pays d'Ophir, que plusieurs auteurs ont placé en Amérique ; les Carthaginois avec leur périple contesté d'Hannon ; les Grecs et les Romains, les Normands et les Danois, et enfin, les Portugais, les vrais et heureux explorateurs de l'Atlantique.

Dans la seconde partie, le lecteur se familiarise avec les opérations et phénomènes tels que le sondage, le relief du sol sous-marin, les profondeurs de l'Atlantique, la température des eaux, les courants, les vents, les cyclones, les tempêtes, la mer des Sargasses, les îles, les polypiers, etc. Maintes descriptions de ces phénomènes géographiques sont de vraies pages littéraires et poétiques.

L'auteur termine par des données fort curieuses sur les marines mi-

litaires, les vaisseaux cuirassés des pays riverains de l'Atlantique, sur les lignes télégraphiques sous-marines, et il donne l'état de situation des deux grands projets en voie d'étude ; le percement de l'isthme de Panama et la perforation du tunnel de la Manche.

Ajoutons que M. Rosier n'a avancé aucun fait sans s'être entouré des lumières des spécialistes qui ont écrit sur la matière, ce qui donne à son travail une valeur scientifique incontestable, et qu'il a tenu compte, en les citant, des travaux des géographes éminents dont notre époque peut s'honorer, tels que les Petermann, les Reclus, les Vivien de St.-Martin, etc.

A. BIOLLEY.

Texte-Atlas de la France avec les Colonies françaises et la Terre-Sainte, par E. LEVASSEUR, membre de l'Institut, Institut géographique de Paris. Ch. Delagrave, éditeur, rue des Ecoles, 58.

Cet atlas a 8 cartes et son texte est orné de vignettes sur bois. Il est divisé en 6 parties : la France physique, la France politique, la France économique, la France administrative, les Colonies françaises, la Terre-Sainte. Une partie supplémentaire traite de la construction des cartes. Le texte se compose de 50 leçons, donc environ une leçon par semaine. Il s'agit d'une école primaire. Clarté, agrément, utilité, on trouve ces trois caractères dans la nouvelle publication populaire que vient d'éditer Delagrave et qui est signée du nom illustre de Levasseur.

GÉOGRAPHIE UNIVERSELLE, de Reclus.

Cet ouvrage monumental en est à sa 153<sup>e</sup> livraison sur 500 dont se composera l'ouvrage entier et à la description des Etats autrichiens (Hongrie). Toutes les parties de cette publication ne sont pas également bien traitées. Mais il en est qui le sont d'une façon supérieure. La France en particulier est étudiée avec un soin admirable. En parlant de la Corse, cette terre qui fut la patrie de Pasquale Paoli, un héros et un homme d'Etat républicain, en tout l'opposé de Napoléon Bonaparte, le fameux conquérant et organisateur, M. Reclus nous dit que les habitants de cette contrée formaient avant le X<sup>e</sup> siècle et bien avant que la Suisse fût libre une confédération de communes autonomes sous le nom de *Terra del Comune*.

« La population de chaque vallée dit-il constituait une *pieve*, groupe à la fois religieux et civil qui choisissait son Podesta et les Pères de la commune. Ceux-ci à leur tour nommaient le Caporal dont la mission était de défendre le peuple envers et contre tous. De son côté l'assemblée des Maires (Podesta) faisait choix des 12 qui devaient former le Grand Conseil de la Confédération. »

M. Reclus ne citant pas la source où il a puisé cette indication assez vague voudra bien nous permettre de mettre à tout cet aperçu sur la liberté primitive de la Corse un grand point d'interrogation ?<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Pas question de cette république primitive dans Cantu (*Histoire des Italiens*, en 12 volumes). Lebas, auteur d'une *histoire de la Corse* publiée dans l'*Univers pittoresque* en parle, au contraire, mais comme d'une chose purement temporaire. En 1077, les Corses las de guerres civiles se soumettaient déjà à la souveraineté du Pape Grégoire VII.

*Encyclopédie des écoles. Chants d'École.* Recueil de chants anciens et modernes, paroles inédites de Linden, musique choisie ou composée de Mousin. Première partie de chants à une, deux, trois voix. Delagrave, Paris, rue des Écoles, 58. 76 pages.

Ce recueil n'est pas une œuvre artistique; c'est tout modestement une collection d'exercices faciles à l'usage des enfants des salles d'asile et des écoles primaires. Cet ouvrage a été composé pour initier les jeunes élèves à l'étude élémentaire de la musique et de les récréer par l'audition de couplets naïfs et variés sur une foule de motifs gais, familiers ou sérieux et dont plusieurs parlent de Dieu, de la Patrie, de la Famille. Ces chants sont au nombre de 50. Voici quelques titres de ce recueil: l'École, la Voix du cœur, le Poltron, Bonjour, la Caille, le Bon écolier, les Quatre saisons, Bonsoir, le Petit soldat, Contentons-nous du dimanche, le Petit savoyard, Dors mon enfant, la Cloche, le Chien, les Vaches, Petite chevrette, la Cigale, l'Asile au clair de la lune, Ran tan plan.

*Sull Ensegnamente della Lingua materna* (L'enseignement de la langue dans les écoles populaires) par Angelo Mona, professeur. — Bellinzona. Chez Collombi, 1877, 44 pages.

Cet opuscule de M. Angelo Mona, professeur à Bellinzona et, par parenthèse, un ancien élève de la petite académie fribourgeoise qui couronnait l'école cantonale de Fribourg de 1848 à 57, nous offre d'abord une traduction des idées de M. Ruegg, directeur de l'école normale de Buchsée et professeur de pédagogie à l'université de Berne, sur l'Enseignement de la langue maternelle au degré élémentaire. Vient ensuite une série d'exercices gradués à l'usage des écoles italiennes. Dans la revue de la pédagogie en Italie que nous nous proposons de donner prochainement, l'opuscule de M. Mona reviendra à propos des pédagogues de ce pays dont il a combiné les maximes avec celles de la didactique allemande représentée entr'autres par M. Ruegg. A. D.

## Partie pratique.

par **F. Maillard**, sous-rédacteur.

*Dictée donnée comme épreuve orthographique aux derniers examens publics pour le brevet de l'enseignement primaire à Neuchâtel, en octobre 1877.*<sup>1</sup>

### DOMITIEN.<sup>2</sup>

Chaque année signalait en Domitien le progrès des mauvaises passions. L'homme avait toujours été pervers; son ingratitude envers son père et son frère aîné fut quelque chose d'abominable; cependant son premier gouvernement ne fut pas d'un mauvais souverain. C'est peu à peu que la jalousie sombre contre tout mérite, la perfidie raffinée, la noire malice qui était dans son cœur se décelèrent et firent voir en lui un souve-

rain bien plus digne d'exécration que les monstres qu'on eût crus relégués dans les souvenirs du passé. Chez lui, il n'y eut pas l'atténuation de la folie ; c'était un homme politique, sérieux et logique s'il en fut<sup>5</sup>. Il n'avait pas d'imagination, et, bien qu'il s'exercât en quelques genres de littérature et fit d'assez bons vers, c'était par pure affectation, par feinte, afin qu'on le crût étranger aux affaires. Son tempérament mélancolique et hypocondriaque<sup>4</sup> ne se plaisait que dans la solitude. Les Césars<sup>3</sup> de la maison d'Auguste, prodigues et avides de gloire sont mauvais, souvent absurdes, rarement vulgaires. Domitien est bourgeois dans le crime ; peu riche, il se fait argent de tout et pousse l'impôt et le tribut à ses dernières limites. Ses mœurs ne valaient pas mieux que celles du fils d'Agrippine<sup>6</sup>, mais à l'infamie s'unissaient chez lui l'égoïsme sournois, une affectation hypocrite de sévérité, des airs de censeur rigide<sup>7</sup> qui n'étaient que des prétextes pour faire périr des innocents. Sa vanité, quelque dissimulée qu'elle fût, ne le cédait pas à celle qui poussa Néron à tant de pitoyables équipées<sup>8</sup>. Ses faux triomphes, ses prétendues victoires, ses monuments pleins d'une adulation<sup>9</sup> menteuse, ses consulats accumulés étaient quelque chose de nauséabond<sup>10</sup>, de beaucoup plus fastidieux<sup>11</sup> que les dix-huit cents couronnes gagnées par Néron dans ses triomphes d'histrion<sup>12</sup>.

Les autres tyrannies que l'on avait traversées s'étaient montrées bien moins savantes. Celle-ci était administrative, méticuleuse, organisée ; ce fut une Terreur<sup>15</sup> juridique. Jamais l'industrie des délateurs ne fut portée si loin. Les suppôts de Caligula et de Néron avaient été de vils Orientaux<sup>14</sup>, étrangers à la société romaine, se retirant après être devenus riches. Les délateurs de Domitien sinistres et blêmes frappaient à coup sûr<sup>15</sup>. Le silence, pendant ce temps, fut effroyable. On eût<sup>16</sup> dit qu'une morne stupeur avait paralysé les sénateurs. Ce qu'il y avait de terrible, c'est qu'on n'entrevoyait aucune issue. L'empereur avait trente-six ans. Il n'y avait pas de raison pour que cela finit. L'armée était contente, le peuple indifférent. Les spectacles étaient tout aussi monstrueux qu'ils l'avaient jamais été. L'amphithéâtre flavien<sup>17</sup> inauguré sous Titus, avait même vu des progrès dans l'art ignoble d'amuser le peuple sceptique<sup>18</sup> et blasé. Lui, cependant, ne lisait que les Mémoires<sup>19</sup> de Tibère ; il traitait d'enfantillage la bonté de son frère Titus et l'illusion qu'il avait eue de prétendre gouverner l'humanité en s'en faisant aimer. La hideuse image de la souveraineté nouvelle, telle qu'il l'avait conçue, telle que l'avaient créée les nécessités du temps, soupçonneuse, craignant tout de tous, tête de Méduse<sup>20</sup> qui glaçait d'effroi, apparaissait en ce masque odieux injecté de sang, dont le savant terroriste semblait avoir cuirassé son visage contre toute pudeur. On eût dit un vampire<sup>21</sup> s'acharnant sur le cadavre de la vertu expirante.

OBSERVATIONS. — <sup>1</sup>La dictée qu'on va lire, tirée de Renan et appropriée pour la circonstance par M. J. Vuithier, directeur des écoles municipales de Neuchâtel et membre du Jury d'examen, ne présente aucune sérieuse difficulté ; néanmoins, plusieurs aspirants et aspirantes sont venus y échouer. Le minimum des fautes a été de une et demie, et le maximum dépassait vingt. Un écueil pour beaucoup ont été les imparfaits

du subjonctif et les prétérifs qui se trouvent dans ces lignes et que l'on a confondus plus d'une fois, ce qui est grave et dénote peu de culture grammaticale et littéraire. <sup>2</sup> Ce mot a été écrit par plusieurs avec un *c* ! Quoique moins importantes que l'histoire moderne, les annales de l'antiquité ne devraient pas être négligées à ce point, croyons-nous. <sup>3</sup> *S'il en fut, s'il le fut* et autres locutions de ce genre équivalent au superlatif, « Ce chasseur perce donc un gros de courtisans, plein de zèle, échauffé s'il le fut de sa vie. » (*Lafontaine*). <sup>4</sup> *Hypocondriaque*, mélancolique, ainsi nommé parce que l'hypocondrie était supposée avoir son siège dans les hypocondres, parties latérales de l'abdomen. Du grec *hypo*, sous, et *chondros*, cartilage. Littré ne voit pas pourquoi l'Académie a supprimé l'*h* étymologique. <sup>5</sup> Ici nom d'une grande famille historique, et ainsi, la marque du pluriel. (Voir *Grammaire comparée* de M. Ayer, page 92). <sup>6</sup> *Agrippine* prend deux *p* ; ce mot vient de *agrippina*, nom par lequel les anciens désignaient quelquefois les enfants du sexe féminin. <sup>7</sup> Il est évident que c'est le censeur qui est rigide et non pas les airs ; donc, rigide au singulier. <sup>8</sup> Au sens propre, partir avec équipage ; au figuré, action, démarche irréfléchie. <sup>9</sup> Synonyme de flatterie ; ce mot, dit Littré, tombé en désuétude au XVI<sup>e</sup> siècle, fut repris à la fin du XVII<sup>e</sup>. <sup>10</sup> Adjectif masculin, attendu que *quelque chose*, signifiant une chose en général, est masculin. <sup>11</sup> Qui cause de l'ennui, du dégoût ; il se dit aussi des personnes, et alors a le sens d'ennuyeux. <sup>12</sup> Dans l'ancienne Rome, acteur qui jouait les bouffonneries grossières ; aujourd'hui, comédien, mais avec le sens de mépris ; dérivés : *histrionage*, *histrionie*, *histrionique*, *histrionner*. <sup>13</sup> La faute n'a pas été notée pour la lettre majuscule qui est discutable. <sup>14</sup> La majuscule est ici de rigueur. <sup>15</sup> Ces mots forment une expression adverbiale qui nécessite le singulier. <sup>16</sup> Le pluriel : « Les hommes eussent dit ; » donc le subjonctif. <sup>17</sup> Lettre minuscule puisque *flavien* est adjectif. <sup>18</sup> *Sceptique*, synonyme d'incrédule ; ne pas confondre avec *septique*, qui se dit, en terme de médecine, des agents qui corrompent les chairs : Le venin de la vipère est septique. <sup>19</sup> Titre d'un ouvrage, donc grande lettre. <sup>20</sup> Une faute a été marquée aux épreuves qui n'avaient pas une lettre majuscule à ce mot. <sup>21</sup> Etre chimérique, qui, d'après la superstition populaire, sort des tombeaux pour sucer le sang des vivants ; ceux qui s'enrichissent par des gains illicites ; très grosse chauve-souris ; dérivés : *vampirique*, *vampirisme*. A. B.

VOCABULAIRE.

Réponse au 8<sup>me</sup> devoir proposé page 285.

*Graphô* sert à former plus de cent mots français ; citons entre autres :

*Biographie*, s. f. Histoire de la vie d'un homme célèbre (*bios*, vie).

*Bibliographie*, s. f. Description, étude de livres (*biblion*, livre).

*Epigraphe*, s. f., inscription sur un monument, en tête d'un volume (*épi*, sur).

*Calligraphie*, s. f., belle écriture (*kallos*, beauté).

*Autographie*, s. f., art de reporter sur pierre l'écriture manuscrite (*autos*, soi-même) pour la reproduire par l'impression.

*Lithographie*, s. f., art d'écrire sur pierre (*lithos*, pierre), et de reproduire par l'impression.



*Cosmographie*, s. f., description générale de l'univers (*kosmos*, monde).

*Uranographie*, s. f., description du ciel (*uranos*, ciel).

*Géographie*, s. f., description de la terre (*gê*, terre).

*Hydrographie*, s. f., étude des eaux ; fleuves, rivières, lacs (*udor*, eau).

*Orographie*, s. f., description des montagnes (*oros*, montagne).

*Lexicographie*, s. f., partie de la grammaire qui étudie la manière d'écrire les mots (*Lexikon*, mot, dictionnaire).

*Olographe*, adj., écrit tout entier de la main de l'auteur (*olos*, tout entier).

*Orthographe*, s. f., art d'écrire correctement (*orthos*, droit).

*Photographie*, s. f., art de fixer l'image au moyen de la lumière (*phôtos*, lumière).

*Sténographie*, s. f., art d'écrire rapidement au moyen de signes (*sténos*, serré).

*Tachygraphie*, s. f., même sens que sténographie (*tachus*, rapide).

*Télégraphe*, s. f., instrument qui sert à correspondre à des distances infinies (*tête*, loin).

*Topographie*, s. f., description détaillée d'un lieu (*topos*, lieu).

*Typographie*, s. f., imprimerie (*typos*, caractère, type).

9<sup>e</sup> exercice : *Udor* (hydro) signifie eau ; *orthos* signifie droit ; indiquez les principaux mots que forment ces radicaux.

#### Synonymes.

Réponse au 8<sup>e</sup> devoir proposé, page 285.

L'amour-propre fait qu'on s'*attribue* ; l'intérêt fait qu'on s'*approprie* ; l'audace fait qu'on s'*arroge*.

9<sup>e</sup> exercice : Vous.... à l'ordre que vous n'observez pas ; toute la postérité d'Adam est punie de ce qu'il a .... le commandement de Dieu ; le roi ..... les privilèges de ses sujets ; la perfidie .... le secret de l'amitié.

(*enfreindre, violer, transgresser, contrevenir.*)

#### ARITHMÉTIQUE.

##### Cours moyen.

Réponses aux problèmes du n<sup>o</sup> XXI, page 377. XXXII, l. 2100 ; fr. 873,60. XXXIII, fr. 4111,50.

#### PROBLÈMES

XXXVI. On a deux ballots, l'un de 13 Kg 5 Dg 7 g ; l'autre de 16 Kg 3 Hg 3 Dg. Quelle est la somme et la différence de ces ballots ?

XXXVII. Les marchandises contenues dans une caisse pèsent 57 Kg 2.5 Dg ; le bois de la caisse pèse 6 Kg 1.65 Hg, le papier d'emballage 1 Kg 25 g. Quel est le poids brut de cette caisse ?

XXXVIII. Dans une maison, on consomme par jour 67 Kg 2 Hg 5 Dg de viande à 1 fr. 80 c. le Kg. Quel est le prix de la consommation d'une année ?

*Cours supérieur.*

Solution du problème XVIII, page 324.

1<sup>re</sup> part =  $\frac{1}{3}$  de la fortune totale ; 2<sup>e</sup> part =  $\frac{2}{3}$ .

$$\frac{2}{3} \text{ de la fortune} = 12\ 000 + \frac{8280 \times 100}{6} = 12\ 000 + 138\ 000 = 150\ 000 \text{ fr.}$$

$$\frac{1}{3} \text{ de la fortune, ou } 1^{\text{re}} \text{ part} = 75\ 000 \text{ »}$$

Fortune totale 225 000 fr.

Produit de la maison =  $225\ 000 \times 0,009 = 2025 \text{ fr.}$

Valeur de la maison =  $\frac{2025 \times 100}{4,5} = 45\ 000 \text{ fr.}$

Valeur placée en viager =  $75\ 000 - 45\ 000 = 30\ 000 \text{ fr.}$

On a les revenus suivants :

|                                                        |          |
|--------------------------------------------------------|----------|
| 1 <sup>o</sup> Maison                                  | 2025 fr. |
| 2 <sup>o</sup> Viager, 30 000 fr. à 8 %                | 2400 »   |
| 3 <sup>o</sup> Entreprise financière, 12 000 fr. à 2 % | 240 »    |
| 4 <sup>o</sup> Rente                                   | 8280 »   |

Total, 12945 fr.

Taux moyen =  $\frac{12\ 945 \times 100}{225\ 000} = 5 \frac{115}{150}$  ou fr.  $5,75 \frac{1}{3}$ .

MM. Frossard, Jomini, Pilet, Légeret, ont envoyé la solution.

PROBLÈME.

XXI. On a fait acheter à New-York et expédier au Havre 247 sacs de cacao Maragnon pesant brut 31 398 livres des Etats-Unis, avec tare 1 %, au prix de 7 cent la livre, escompté 4 %. Le cent est la 100<sup>e</sup> partie du dollar. Les frais à New-York sont : courtage d'achat,  $\frac{1}{2}$  % ; transport à bord et menus frais, 6 dollars ; marque des sacs, 1,75 dollar ; entrée en douane, connaissance, lettres, 1,25 dollar. Le commissionnaire chargé de l'achat et de l'expédition prend une commission de remboursement de  $\frac{1}{2}$  % (sur le coût, y compris commission d'achat). Les frais au Havre sont : Frêt, 206,05 d. ; frais au débarquement, fr. 123,50 Le dollar est compté 5 fr. 25 c. Etablir le compte de revient de 100 Kg cacao, sachant que 100 livres valent 44 Kg.

(Emprunté à une collection dont j'ai oublié le nom. F. M.)

GÉOMÉTRIE.

Solution du problème XVII, page 324.

Soit  $x$  et  $y$  les deux côtés qui comprennent l'angle droit, on a

$$\text{surf.} = \frac{xy}{2}$$

Si l'hypothénuse vaut 12,  $x + y = 13$ , et le périmètre = 25.

Le contour = 1000 m, soit  $25 \times 40$  ; l'hypothénuse vaut donc  $12 \times$

$$40 = 480, \text{ et la somme des deux autres côtés} = 13 \times 40 = 520.$$

$$x + y = 520.$$

L'hypothénuse =  $\sqrt{x^2 + y^2}$  ; d'où  $\sqrt{x^2 + y^2} = 480.$

Elevant au carré chacune des deux équations, on a :

$$x^2 + y^2 + 2xy = 520^2; \quad x^2 + y^2 = 480^2, \text{ d'où}$$

$$2xy = 520^2 - 480^2 \text{ et}$$

$$xy = \frac{520^2 - 480^2}{2} = \frac{(520 + 480)(520 - 480)}{2} = \frac{1000 \times 40}{2} = 10000$$

Surface = 10 000 mq = 1 hectare.

Ont envoyé de bonnes solutions MM. Frossard, Farron, Pilet, C.-F. Jomini, J. Dormoy, élève de l'école protestante d'Héricourt; Légeret.

PROBLÈMES.

XIX. Le volume d'une pyramide à base hexagonale est de 8,2655 mc. La longueur d'un des côtés de la base est de 1,5<sup>m</sup>. On demande ce que coûtera le vernissage de cette pyramide, base comprise, si l'on paye 0 fr. 25 pour chaque pied carré de surface (1 pied = 0,3<sup>m</sup>.)

(Proposé par M. Bärmann, à Meinier.)

XX. Autour du sommet du plus petit de ses angles comme centre, on fait décrire, dans le plan de la figure, un tour entier à un triangle dont les côtés sont 1 m. 0,8 m. et 0,6 m. Trouver : 1° la surface de la couronne circulaire engendrée dans ce mouvement ; 2° le rayon du cercle qui aurait une surface équivalente à cette couronne ; 3° une application pratique de la solution du problème. Indiquer aussi l'espèce de triangle qui peut seule amener la solution trouvée.

(Proposé par M. J. Chautems, à Genève.)

ALGÈBRE

Solution du problème VIII, page 325.

Soit en mètres  $x$  la longueur du premier champ, la largeur sera  $\frac{8400}{x}$

d'où  $(x - 15) \left( \frac{8400}{x} + 10 \right) = 8400$ ; effectuant les opérations et réductions on a  $x^2 - 15x - 12600 = 0$ , d'où  $x = \frac{15 \pm \sqrt{225 + 50400}}{2}$ .

$x' = 120$ ;  $x'' = -105$ . La valeur  $x' = 120$  est celle qui convient à l'énoncé.

La longueur du premier champ est donc égale à 120<sup>m</sup> et sa largeur à  $\frac{8400}{120} = 70$  m.

Les dimensions du deuxième champ sont 105 et 80 m.

Ont envoyé de bonnes solutions MM. Frossard, Pilet, Dormoy, Théobain, Farron, H.-F. Courvoisier, à Genève.

PROBLÈME.

XI. Un père a 4 enfants ; le produit de leurs âges est 31 416 ; déterminer le nombre d'années de chacun, sachant que la différence de chaque âge est 5 ans.

(Proposé par M. C. Canel, à Héricourt.)

## CHRONIQUE SCOLAIRE

AARAU. — La Société des professeurs de gymnase réunie dans cette ville, le 7 octobre, comptait 40 participants. La principale question à l'ordre du jour était le cas qu'il faut faire des dialectes dans l'enseignement de l'allemand. L'assemblée se prononce pour l'emploi du dialecte comme point de départ (introduction, secours). M. Hunziker, ancien Recteur de l'École cantonale, présidait l'assemblée et a terminé la séance officielle par un discours où il a fait ressortir l'utilité du dialecte pour la prononciation des langues modernes.

ZÜRICH. — L'institution des Jardins d'Enfants prospère dans le chef-lieu. Un bazar organisé par les dames a rapporté 4000 francs destinés à cette création. M. le pasteur Bion a préconisé les Jardins d'Enfants dans une conférence très suivie donnée à l'Aula de l'école Linth-Escher.

M. Bion montre le christianisme vouant sa sollicitude à l'enfance, puis, Pestalozzi s'adressant aux mères. Mais ce dernier ne connaissait que la salle d'École; Froebel a saisi le prix de la nature, de l'air libre. Mais les jardins d'enfants auxquels manque une pensée religieuse, ne sont pas de vrais jardins frœbeliens pas plus que ceux qu'on surcharge de dogmatisme. Les jardins d'enfants doivent être un terrain neutre où les diverses opinions religieuses peuvent se tendre avec main fraternelle. Un Dieu de la nature ne suffit pas aux novices de la vie. Le *Beobachter de Winterthour* en constatant le fait que ce discours a satisfait la majorité de l'auditoire, émet l'idée que M. Bion a fait un sermon plutôt qu'un discours pédagogique.

— L'habile et savant géographe Wettstein est proposé par le Conseil d'Education unanime pour la place de directeur de l'École normale de Kusnacht.

NIDWALD. — La commune de Stanz a décidé l'érection d'un nouveau bâtiment d'école sous la présidence de M. le curé et commissaire épiscopal Niederberger. Le couvent de religieuses du lieu a décidé d'allouer un subside de 3000 francs. De pareils faits se louent eux-mêmes.

APPENZELL (Rhodes-Extérieures). — Un cours de répétition se donne à l'école normale de Kreuzlingen en Thurgovie pour les instituteurs de ce canton (Appenzell). Le directeur du cours est M. Rebsamen. L'objet principal du cours est la méthode pour l'enseignement de la langue. La gymnastique fait le second objet de ce cours.

BALE-VILLE. — La Société suisse de gymnastique a eu sa réunion les 2, 9 et 30 septembre dans la ville du Rhin. Un travail sur la bibliographie de cette branche (les allemands disent la littérature de la gymnastique) a été lu par le Dr Hotz. On a discuté contradictoirement la question des manuels pour cette branche; les uns les croient utiles, d'autres y voient des oreillers de paresse pour les maîtres.

BERNE. — On commence dans ce canton à s'occuper de la fondation d'écoles complémentaires ou de perfectionnements pour les filles. Une

école de ce genre s'était ouverte en novembre 1876, à Thoune, avec 14 jeunes filles. Elle en comptait une quarantaine à la fin de l'année scolaire. Les branches d'enseignement sont la comptabilité, le calcul, la correspondance française, l'anglais (exercices oraux surtout), les ouvrages du sexe et la coupe des vêtements. Il n'y a rien là pour la culture morale et idéale proprement dite.

— Le 12 décembre, l'Université de Berne célébrera, avec solennité, l'anniversaire de la mort d'Albert de Haller, l'un des plus illustres savants et littérateurs qu'ait produit la Confédération au siècle dernier. Haller était aussi un grand citoyen puisqu'il a préféré une place modeste dans sa patrie aux honneurs et richesses dont il était comblé dans la capitale du Hanovre. Tous les établissements supérieurs d'Education de la Suisse ont été invités à envoyer leurs délégués à la cérémonie qui se prépare.

JURA BERNOIS. -- Dans la nuit du 7 au 8 novembre, un incendie a détruit 3 maisons à Court. Au nombre des victimes s'est trouvé l'instituteur qui a perdu tout son avoir ; aussitôt le conseil communal lui a voté un subside de 500 fr., augmenté de 70 fr., produit d'une collecte organisée en faveur des trois familles éprouvées par le sinistre. Honneur aux autorités communales qui comprennent si bien leur devoir à l'égard des instituteurs de la jeunesse !

— M. Auguste Quiquerez, l'archéologue et historien du Jura, dont nous relevions dernièrement les mérites, a reçu le diplôme de Docteur honoraire de l'Université de Berne.

FRIBOURG. — L'école normale de Hauterive a été fréquentée cette année par 70 élèves. Le collège St. Michel ou collège cantonal a eu 220 élèves.

L'école secondaire de la Gruyère a compté 35 élèves.

VALAIS. — 10 élèves des écoles normales (cours temporaires) et 7 jeunes institutrices ont été brevetés.

SCHWYTZ. — L'école normale de Rikenbach, divisée en trois cours, comptait cette année 35 élèves, dont 3 fribourgeois, de la partie allemande de ce canton sans doute.

ST-GALL. — Le *Tagblatt* du chef-lieu nous donne d'intéressants détails sur le cours normal donné depuis une année aux institutrices de *Jardins d'enfants*. Ce cours embrassait la pédagogie frœbélienne, des leçons de choses, d'Histoire naturelle, de Chant, de Gymnastique, des Jeux enfantins. 14 institutrices ont subi les épreuves et les travaux de divers genres exécutés, pendant cette année, par ces dames, prouvent que le cours a porté des fruits remarquables.

NEUCHÂTEL. — M. Alfred Gilliéron, professeur au gymnase cantonal et au collège latin de cette ville, quitte, comme on sait, ce canton pour aller porter sa bienfaisante activité et son profond savoir dans son canton d'origine, le canton de Vaud. Les étudiants de la section de Zofingue, réunis pour fêter l'anniversaire du serment du Grütli, ont tenu à lui donner une preuve de leurs regrets sympathiques. L'un d'eux s'en est fait l'organe dans le *Commers* des étudiants auquel assistaient plu-

sieurs professeurs, membres honoraires ou non de la Société. M. Gilliéron a donné, à diverses reprises à l'*Educateur* des marques d'intérêt dont nous lui témoignons notre reconnaissance en exprimant le vœu qu'il ne nous oublie pas complètement à Lausanne, où se publie la feuille.

ESPAGNE. — Le journal intitulé le *Professorat* (Professorado) de Grenade a institué un tournoi pédagogique auquel étaient invités tous les instituteurs et institutrices, roulant sur les trois questions suivantes : Effet pernicieux d'une culture trop précoce de l'imagination. De la timidité et du courage chez les enfants et du moyen d'inspirer ce dernier. Importance de l'éducation physique des enfants.

WURTEMBERG. — La septième assemblée générale de la fête des chanteurs allemands ou de Ste-Cécile a été célébrée à Biberach. La fête a été honorée de la présence de deux prélats, l'évêque de St-Gall, Greith et l'évêque de Rotenbourg, Mgr Hefele. Leur présence a été saluée par l'exécution d'un magnifique chant.

BELGIQUE. — Les congrès scolaires se sont naturalisés dans ce pays, où ils se divisent, comme en Suisse, en congrès de langue germanique et de langue française. Au congrès néerlandais de Mons, en septembre, une dame de talent, M<sup>me</sup> de Cæsemaker, a traité de l'éducation et de l'instruction et a soutenu la thèse que le niveau pour les deux sexes devait être le même. Elle est appuyée par M. Vandevelde, qui voudrait voir les deux sexes confondus dans les écoles où les institutrices auraient les classes inférieures et les instituteurs les classes supérieures. Cette opinion prévaut. On prie les deux opinants de s'entendre. La question des traitements donne lieu à des observations sur le *minerval* des enfants. Il paraît que c'est de ce nom bizarre que se nomme, en Belgique, la finance ou rétribution scolaire. Au vote, on décide de demander un traitement fixe, avec la gratuité de l'enseignement primaire, comme au congrès de Namur. La question de la nécessité des examens est controversée. Les uns voudraient les supprimer, d'autres les maintenir annuels. Il est décidé d'ajourner la discussion jusqu'après expérience plus ample du système actuel.

Le congrès de Mons a été accompagné de fêtes musicales, concerts, fanfares, feux d'artifice, chœurs d'ouvriers, récitation de poèmes. L'hôtel-de-ville de Mons avait été décoré pour recevoir les instituteurs ; le bourgmestre et les magistrats de la ville ont fait les honneurs de la fête au corps enseignant. La Belgique est un pays monarchique, mais c'est une monarchie où le progrès et l'école sont en honneur. En lisant les détails relatifs au congrès de Mons, l'esprit se reporte involontairement vers cet autre congrès tenu récemment dans la Suisse romande, où l'autorité cantonale s'est si bien montrée, qu'elle n'a pas paru du tout.

Les détails que nous donnons sur le congrès de Mons sont tirés du *Moniteur des instituteurs primaires*, publié à Gand par M. Blontrock (N<sup>o</sup> du 14 octobre).

— La situation des instituteurs dans ce pays est souvent très délicate, placés qu'ils sont entre le curé et un bourgmestre aux tendances diamétralement opposées. Le *Progrès* de Bruxelles raconte qu'un insti-

tuteur de la commune de Villers-la-Loue, nommé Karls, se rendait souvent à la cure, trop souvent au dire des administrateurs et du bourgmestre surtout. Ce dernier se mit à lui susciter des tracasseries de tous genres comme on sait le faire au village. On finit par lui soutirer des élèves en instituant une école privée dirigée par un garçon de 15 ans. L'instituteur restant quand même à son poste, le conseil communal le suspendit le 2 juin dernier et demanda au Ministre de l'Intérieur la révocation de ce fonctionnaire. En juillet, le bourgmestre paraît tout-à-coup à l'école, ceint de son écharpe et accompagné d'un blondin, du garde-champêtre et du garde-forestier pour signifier à l'instituteur qu'il eût à déguerpir sur-le-champ. L'instituteur s'y refuse, attendu que le Ministre de l'Intérieur avait cassé l'arrêt de suspension. Sans se laisser arrêter par cette observation, le bourgmestre fait mettre l'instituteur à la porte par les deux agents *au nom de la loi* et installe le blondin en disant aux enfants: « Voilà votre maître. » L'instituteur ainsi destitué illégalement par le conseil communal continue cependant ses fonctions dans un autre local. C'est ainsi que, dans une petite commune qui a de 20 à 25 élèves, on ne compte pas moins de trois instituteurs; l'opprimé dont il est parlé ici, le bambin de 15 ans et le blondin installé par le bourgmestre.

Ce dernier et le conseil communal ayant résisté à toutes les autorités supérieures immédiates, un arrêt royal est venu casser la décision de la commune. Le *Progrès* estime que le bourgmestre doit être suspendu.

Comme le dit ce journal, quoique les visites de l'instituteur au curé soient une imprudence, c'est le cas de défendre l'opprimé contre l'oppresseur. On ne peut qu'approuver l'attitude du *Progrès* de Bruxelles dans cette affaire. Nous la voudrions même plus accentuée. Car s'il plaît à un instituteur d'aller voir un curé, de quel droit lui en fera-t-on un crime? C'est vraiment pousser l'intolérance aussi loin que ceux qu'on en accuse d'ordinaire et qui ne méritent que trop cette accusation à en juger par ce qui s'est passé à Fribourg, à l'occasion du dernier congrès. Mais si nous imitons nos adversaires, nous ne serons pas meilleurs qu'eux et nous n'aurons pas le droit de nous plaindre de leurs procédés anti-chrétiens.

AUTRICHE. — La conférence des instituteurs de la Basse-Autriche s'est prononcée pour le maintien des châtimens corporels, non comme moyen d'éducation, mais pour la légitime défense du maître et comme moyen extrême.

ANGLETERRE. — La commission des écoles a rejeté par 28 voix contre 10 la proposition d'ouvrir une place de jeux aux enfants le dimanche. Parmi les 10 champions de la proposition figuraient trois dames qui ne trouvent pas que ce serait profaner le saint jour que de procurer l'air pur et la lumière aux milliers d'enfants qui croupissent dans leur taudis. Au Parlement, la proposition d'ouvrir les musées le dimanche a échoué de la même façon. On n'a pas parlé contre la proposition en faveur de laquelle se déclarèrent le gouvernement et les chefs de partis. Mais on a voté contre par une majorité des deux tiers contre un.

## VARIÉTÉS

### SOUVENIRS DU CONGRÈS SCOLAIRE A FRIBOURG

Septembre 1877.

—  
*A mon honorable ami A. Daguet.*

Tu m'as dit de chanter un congrès pacifique,  
Un vrai congrès de paix sur le sol helvétique,  
C'est à l'historien de parler de ces jours  
Où la patrie était l'objet de mes amours !  
Taille ta plume donc, plume patriotique !  
Si tu veux me laisser le côté poétique  
De cette fête... eh bien ! Avouons franchement  
Que cela peut tenter un poète romand !  
Mais il faut qu'une muse et vieillie et chagrine  
Retrouve les beaux jours où fleurit l'aubépine.  
Elle offrirait alors à nos instituteurs  
Un bouquet plus complet, non des débris de fleurs.

—  
Fribourg voit dans ses murs une fête agricole,  
Où vachers, laboureurs, retournent à l'École  
Du progrès... tout surpris d'être si bien fêté  
Au nom de l'Industrie et de la Liberté,  
Sur un beau sol où rien n'entrave son génie !  
Vraiment, ô vieux Fribourg ! Comme on te calomnie !  
La routine a fait place au progrès dans tes murs...  
Tu le célébreras dans les âges futurs !  
Ces taureaux, au col tors, l'orgueil de la Gruyère,  
Et ces fiers étalons, secouant leur crinière,  
Proclament hautement que les fils de nos monts  
Écoutent, ô Progrès ! ta voix que nous aimons !

—  
Il est une autre fête, aux bords de la Sarine,  
Où la voix du pays, si puissante, domine  
Tous les bruits incessants de la vieille cité,  
Dont les échos, au loin, disent : *Fraternité* !  
Salut, heures de paix, salut ! congrès scolaire !  
Fort modeste, il est vrai, mais où le cœur s'éclaire,  
Se retrempe... il sera plus sain, plus vigoureux,  
Pour une lutte chère à tout cœur généreux ;  
Il s'agit de combattre, à jamais ! la routine  
Qui de l'esprit humain ne fait qu'une machine,  
De dire à l'enfant : « Marche ! En avant ! Et toujours ! »  
Semeurs, à vous salut ! Semeurs de tous les jours !



Maintenant que l'hiver fleurs et verdure emporte,  
Il est un autre champ fécond et qui rapporte,  
Et dans chaque saison des fleurs ou des semis...  
C'est celui de l'École ! A nous tous, chers amis !  
D'y labourer sans cesse en semant sans relâche,  
Non comme un ouvrier esclave de sa tâche,  
Mais en homme de cœur, songeant à l'avenir !  
Que nous sommes heureux quand nous voyons fleurir,  
Autour de nous ce champ, un coin de la Patrie,  
Auquel nous consacrons, talents, forces et vie !  
Calmes et confiants, à l'heure du déclin,  
En regardant vers Dieu nous « attendons la fin ».

... Semons donc et toujours ! Que rien ne nous rebute !  
D'autres viendront encore... Eternelle est la lutte  
Entre le bien, le mal, le droit, la liberté  
Et la victoire, enfin ! reste à la Vérité.

Lausanne, octobre.

F. OYEX-DELAFONTAINE.

---

#### NOMINATIONS

**Fribourg.** — *Enseignement primaire.* — M. Pierre Pasquier, à Villa-St-Pierre. — M<sup>lle</sup> Louisa Pilloud, à Prayoud. — M. Henri Reichlen, à Cheyres. — M<sup>lle</sup> Joséphine Castella, à Sorens.

---

#### COMMUNICATION

Au moment où se renouvellent les abonnements des journaux pour l'année prochaine, l'administration de l'*Educateur* croit devoir attirer l'attention des membres de la Société romande sur les efforts qu'elle fait pour satisfaire les lecteurs comme les collaborateurs du journal. Quoique les frais de suppléments soient considérables, elle n'a pas craint d'en publier deux à intervalles rapprochés, afin de pouvoir accepter des articles qui méritent la publicité. Aussi espère-t-elle voir augmenter encore le nombre des abonnements; à cet effet, il faut que chacun s'efforce à trouver dans son entourage quelque nouvel abonné (voir aux annonces les avantages offerts aux nouveaux abonnés).

---

*Le Rédacteur en chef* : A. DAGUET.

---

XIII<sup>me</sup> ANNÉE

N<sup>o</sup> 24.



LAUSANNE

15 DÉCEMBRE 1877

**PRIX D'ABONNEMENT :**

Pour la Suisse : 5 fr. par an.  
Pour l'étranger : 6 »

**PRIX DES ANNONCES :**

25 cent. la ligne de 67 lettres.  
1 fr. pour une annonce comptant  
moins de 4 lignes.

# L'ÉDUCATEUR

## REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

**LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE**

paraissant le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois.

### RÉDACTION

M. le Dr A. DAGUET, professeur à l'Académie de Neuchâtel, *rédacteur en chef*.

M. F. MAILLARD, instituteur aux Ecoles normales, à Lausanne, *rédacteur pour la partie pratique*.

La rédaction rend compte de tout ouvrage dont il lui est adressé deux exemplaires.

### GÉRANCE

Abonnements et annonces: M. C. PELICHET, instituteur, à Lausanne.

### COMITÉ CENTRAL

Vaud : MM. CUÉNOUD, COLOMB, VULLIET, MAILLARD, ROLAND et PELICHET. — Neuchâtel : MM. MIÉVILLE et VILLOMET. — Genève : MM. PELLETIER et DUCHOSAL. — Jura bernois : MM. SHAFFTER et GOBAT. — Fribourg : MM. MAJEUX et DUCOTTERD. — Valais : M. BRUTTIN. — Suisse allemande : M. BALSIGER.

### COMITÉ DIRECTEUR

MM. CUÉNOUD, directeur, à Lausanne, *président*. — MAILLARD, instituteur aux Ecoles normales, *vice-président*. — PELICHET, instituteur, à Lausanne, *gérant*. — E. DURAND, à Lausanne, *secrétaire*. — VULLIET, instituteur à l'Ecole industrielle cantonale.

LAUSANNE

IMPRIMERIE BORGEAUD

26, Cité-derrière, 26.

1877

*Accusés de réception* : M. K. à Cannstadt, 7 fr. 75 pour annonces ;  
M. P. à La Haye, 6 fr.

**Collège latin de Neuchâtel**: deux postes de maîtres de première et de seconde classe. Inscription jusqu'au 31 janvier 1878.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES

### AUGMENTATIONS POUR ANNÉES DE SERVICE

MM. les régents et régentes qui atteignent pour la première fois, 5, 10, 15 ou 20 ans de service dans le courant de l'année 1877, sont priés de faire constater leur droit aux augmentations pour années de services en adressant au Département, d'ici au 2 janvier prochain, une demande écrite, accompagnée de l'attestation précédemment délivrée ou d'autres pièces justificatives.

Aucune démarche préalable n'est nécessaire si la finance d'augmentation perçue l'année dernière reste au même taux en 1877.

Un nouvel avis indiquera le moment où les dites finances seront payées par MM. les receveurs.

Lausanne, le 8 décembre 1877.

*Secrétariat du Département.*

## MISE AU CONCOURS

Le poste de maître de langues anciennes à l'école secondaire de St-Imier, vacant par honorable démission, est mis au concours. Obligations : 33 heures de leçons par semaine. Traitement 2600 francs. Entrée en fonctions le 1<sup>er</sup> janvier 1878, si possible.

Adresser demandes et certificats à M. le Président de la commission d'école jusqu'au 20 décembre courant.

## L'ÉDUCATEUR

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

**paraissant à Lausanne tous les 15 jours,**

sera envoyé dès le 1<sup>er</sup> décembre aux nouveaux abonnés de 1878.

— Prix : 5 fr. par an. — S'adresser à M. PELICHET, gérant de l'*Educateur*, à Lausanne.

## Cours méthodique de Calligraphie.

*par G. GUIGNARD, maître de calligraphie aux Ecoles normales.*

contenant 54 planches de modèles d'écritures anglaise, ronde, bâtarde, coulée et gothique, 2<sup>e</sup> édition augmentée, cours complet, fr. 5.

Cahier de modèles de principes d'anglaise, 9 planches, fr. 1.

Cahier d'anglaise, 26 planches, fr. 2,50.

Cahier d'écritures de genre (ronde, bâtarde, coulée et gothiques) 16 planches, fr. 2.

Ces ouvrages se trouvent chez l'auteur, Cilé-Devant, 24, à Lausanne et chez les principaux libraires de la Suisse française.

Cette collection a été jugée par le jury de l'exposition scolaire neuchâteloise de 1870, *la plus parfaite* de celles qu'on emploie dans la Suisse romande.